



**FICHE DE REGULARISATION D'UN PLAN D'EAU DE LOISIRS
CREE ENTRE 1999 ET 2009 ET IMPLANTE
EN DEHORS DU LIT MINEUR D'UN COURS D'EAU**

**Attention : Cette fiche ne s'adresse pas aux projets de plan d'eau < 1000 m² (sauf si cumul de surface)
Elle doit être adressée pour instruction à l'adresse suivante : ddt-ppe@maine-et-loire.gouv.fr
Son dépôt ne vaut pas autorisation.**

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception : N° BDEP :
Instructeur : N° CASCADE :
Code masse d'eau : SAGE :

1- IDENTITÉ DU DEMANDEUR

NOM Prénom : Raison sociale :
Adresse : Code postal : Commune :
Mél : Tél. : Profession :
N° SIRET : N°PACAGE :
Le demandeur est : propriétaire locataire

2- L'OUVRAGE – le plan d'eau

2.1- Localisation

Lieu-dit-adresse : Code postal :
Commune déléguée : Commune :
Cadastre : section : N° de parcelle :
Coordonnées (Lambert) X : Y :

2.2- Caractéristiques

N° IOTA :
Superficie : m² ¹
Volume : m³ ²
Hauteur du barrage (digue) : m ³
Profondeur maximale de l'ouvrage : mètres
Plan d'eau : en déblais en remblais
Hauteur du barrage (digue) : mètres ⁽³⁾
Existe-t-il un déversoir ? Oui Non

1 la surface totale en eau lorsque le plan d'eau est à plein bords

2 le volume d'eau stockée dans le plan d'eau à la cote retenue maximale

3 la plus grande hauteur mesurée verticalement entre le sommet de la digue et le terrain naturel à l'aplomb de ce sommet

Modification de l'ouvrage :

Année	Nature de la modification
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

2.3- Mode d'alimentation (plusieurs choix possibles)

- Eaux de ruissellement ou fossés, préciser :
Estimation de la surface du bassin versant : hectares
Existe-t-il un dispositif pour que les eaux de ruissellement puissent contourner le plan d'eau ?
 Oui Non
- Eaux de drainage
- Source(s), si alimentation par une source, préciser :
Débit maximum prélevé : m³/h
Volume annuel prélevé : m³/an
- Forage ou puits, si alimentation par forage ou puits, préciser :
Débit maximum prélevé : m³/h
Volume annuel prélevé : m³/an
Profondeur : mètres
- Cours d'eau, si alimentation par cours d'eau, préciser : Volume annuel prélevé : m³/an
Système d'alimentation à partir du cours d'eau :
- Période de remplissage ? :
- Nappe d'accompagnement du cours d'eau

2.4- Mode de vidange (plusieurs choix possibles)

- Par pompage Par une vanne
 Par une buse Par un dispositif de type moine
 Autre (à préciser) :

Les eaux de vidange seront envoyées vers :

- Un cours d'eau, préciser son nom :
- Un fossé
- Autre (à préciser) :

3- ENVIRONNEMENT DE L'OUVRAGE

3.1- Enjeux à proximité

Nom usuel du cours d'eau :

Distance entre l'ouvrage et le cours d'eau : m

Distance entre la digue et la première habitation : m

L'ouvrage sera-t-il situé en zone inondable : Oui Non

L'ouvrage sera-t-il situé à proximité d'une zone potentiellement humide Oui Non

Catégorie piscicole du bassin versant ?

Désordres observés sur l'ouvrage (y.c digue) ?

Liste des espèces de poissons présents :

Liste des espèces végétale présentes :

Si présence d'une digue, est-elle recouverte par de la végétation ligneuse (arbres, arbuste...) ?

Présence d'une surverse ? Oui Non

3.2- Autres ouvrages appartenant au demandeur dans le bassin versant

plan d'eau existant : N° IOTA : Superficie : m²

plan d'eau existant : N° IOTA : Superficie : m²

plan d'eau existant : N° IOTA : Superficie : m²

Pièces à joindre

- Carte au 1/25 000 localisant l'ouvrage
- Accord du propriétaire pour la présence de l'ouvrage sur sa parcelle
- Document attestant de la date de création de l'ouvrage (facture, plans ...)

Nom/Prénom atteste sur l'honneur que les éléments fournis sont conformes aux travaux envisagés.

Fait à le

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction et au suivi du dossier. Les destinataires des données sont le Service Départemental de Police de l'Eau (49) et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire - SEEB - Unité Protection et Police de l'Eau - Cité Administrative - 15 bis rue Dupetit Thouars - 49 047 ANGERS CEDEX 01